

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 872

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,
Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard,
M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière,
M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne,
M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud,
Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 10, insérer les deux alinéas suivants :

« La mise à niveau de la France dans le domaine de l'adaptation aux dérèglements climatiques peut en outre devenir un levier d'influence majeur sur la scène internationale.

« À mesure que les ressources naturelles diminuent, les conséquences géostratégiques de ces bouleversements risquent d'être dramatiques pour la France. Cette situation nous oblige à préparer des accords internationaux, notamment avec nos voisins directs pour pallier ces catastrophes. De plus, nos armées doivent être formées à ces nouveaux enjeux de même que la population, les autorités publiques et les collectivités doivent être sensibilisées au plus vite. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES propose de mettre à niveau de la France dans le domaine de l'adaptation aux dérèglements climatiques peut en outre devenir un levier d'influence majeur sur la scène internationale.